

Sur le procédé

KIT ISOLETANCHE

Famille de produit/Procédé : Accessoire de traversée d'étage ou de paroi

Titulaire(s) : Société TUBEST

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V2	<p>Cette version annule et remplace l'Avis technique 14.2/15-2288_V1 et son extension commerciale 14.2/15-2288_V1-E1 et intègre les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de titulaire de l'ATEC et du fabricant du KIT ISOLETANCHE • Changement afin d'intégrer les noms commerciaux des conduits de fumée de la société TUBEST 	NORMAND Cédric	CROS Olivier

Descripteur :

Le système KIT ISOLETANCHE décrit dans le présent Avis Technique est un équipement qui permet de réaliser des traversées de parois étanches et isolées autour des conduits de fumées métalliques composites rigides.

Le procédé KIT ISOLETANCHE est associé aux conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes DW 25 et DP-FLAMME.

Il permet l'installation de conduits de fumée depuis les conduits de raccordement des appareils (excepté dans le cas d'une traversée de paroi verticale) jusqu'à l'atmosphère extérieure en respectant les traversées de parois prévues par le Dossier Technique, ceci en dérogation du NF DTU 24.1.

Les conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes DW 25 et DP-FLAMME associés au procédé KIT ISOLETANCHE peuvent être installés à l'intérieur dans les habitations individuelles des bâtiments de 1ère et 2ème famille ou à l'extérieur sans limitation de familles.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté	4
1.1.1.	Zone géographique	4
1.1.2.	Ouvrages visés	4
1.2.	Appréciation	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé	4
1.2.2.	Durabilité	4
1.2.3.	Impacts environnementaux	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	5
2.	Dossier Technique	6
2.1.	Mode de commercialisation	6
2.1.1.	Coordonnées	6
2.1.2.	Identification	6
2.2.	Description	6
2.2.1.	Principe	6
2.2.2.	Caractéristiques des composants	6
2.3.	Dispositions de mise en œuvre	8
2.3.1.	Dispositions générales	8
2.3.2.	Traversée de paroi horizontale (cf. figure 2) et traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond horizontal cf. figure 4)	8
2.3.3.	Traversée de paroi en rampant (maison à étage) (cf. figure 3) et traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond rampant cf. figure 5)	9
2.3.4.	Traversée de paroi verticale (sortie murale) (cf. figure 6)	9
2.3.5.	Plaque signalétique	9
2.4.	Maintien en service du procédé	9
2.5.	Traitement en fin de vie	9
2.6.	Assistance technique	9
2.7.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication	10
2.7.1.	Matières premières	10
2.7.2.	Fabrication	10
2.7.3.	Contrôles	10
2.8.	Mention des justificatifs	10
2.8.1.	Résultats Expérimentaux	10
2.8.2.	Références chantiers	10
2.9.	Annexe du Dossier Technique – Tableaux et schémas de mise en œuvre	11

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre II « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DOM.

1.1.2. Ouvrages visés

Le procédé KIT ISOLETANCHE est associé aux conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes ~~LGI, LDI~~, DW 25 et DP-FLAMME.

Il permet l'installation de conduits de fumée depuis les conduits de raccordement des appareils (excepté dans le cas d'une traversée de paroi verticale) jusqu'à l'atmosphère extérieure en respectant les traversées de parois prévues par le Dossier Technique, ceci en dérogation du NF DTU 24.1.

Les conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes DW 25 et DP-FLAMME associés au procédé KIT ISOLETANCHE peuvent être installés à l'intérieur dans les habitations individuelles des bâtiments de 1ère et 2ème famille ou à l'extérieur sans limitation de familles.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

1.2.1.1. Stabilité

La présence du procédé KIT ISOLETANCHE ne remet pas en cause la stabilité du conduit de fumée, sous réserve que le conduit soit installé suivant les prescriptions du Dossier Technique et de la notice du fabricant.

1.2.1.2. Sécurité de fonctionnement

L'installation du procédé KIT ISOLETANCHE permet d'assurer des conditions de sécurité équivalentes à celles du NF DTU 24.1 pour une installation traditionnelle avec les conduits de fumée métalliques composite rigides des gammes DW 25 et DP -FLAMME dans la mesure où :

- Avec l'installation du procédé KIT ISOLETANCHE, les conduits de fumée composites métalliques rigides des gammes DW 25 et DP-FLAMME doivent être installés à une distance de sécurité aux matériaux combustibles de 80 mm.
- Si un coffrage est installé, il doit être ventilé au moyen des grilles décrites dans le Dossier Technique

La mise en œuvre du procédé KIT ISOLETANCHE ne modifie pas les risques de propagation d'un éventuel feu de cheminée au bâtiment par rapport à une installation traditionnelle.

1.2.1.3. Réglementation sismique

La mise en œuvre du procédé KIT ISOLETANCHE ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

1.2.1.4. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.1.5. Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé KIT ISOLETANCHE dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.2. Durabilité

La nature du procédé KIT ISOLETANCHE n'entraîne pas de limitation d'emploi par rapport au domaine d'emploi envisagé. Les matériaux principalement utilisés dans le système sont particulièrement adaptés au fonctionnement à haute température

1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui des produits traditionnels de même nature.

Le procédé KIT ISOLETANCHE ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le présent Avis Technique précise les dispositions de mise en œuvre du procédé KIT ISOLETANCHE autour des conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes DW 25 et DP-FLAMME.

Ces modalités de mise en œuvre permettent d'assurer une continuité de l'isolation de la paroi traversée en dérogation aux prescriptions du NF DTU 24.1 concernant les traversées de parois.

Les ouvrages sont désignés selon la norme NF EN 1443 : 2003.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : Société Tubest
 Z.I.D. de l'Omois
 FR -02400 EPAUX-BEZU
 Tél. : +33 (0)3 23 69 61 88
 Email : www.tubest.com
 Internet : info@tubest.com

2.1.2. Identification

Le procédé KIT ISOLETANCHE est identifié par une étiquette autocollante comportant les informations suivantes :

- le nom, l'adresse et les coordonnées de la société,
- le nom de la gamme de conduits de fumée associé,
- la dénomination commerciale du système,
- le numéro d'Avis Technique,
- la référence du système,
- le diamètre du système.

Une notice de pose est fournie avec le dispositif précisant notamment les consignes de montage, y compris de la plaque étanche à l'air.

Les conduits de fumée associés au procédé KIT ISOLETANCHE mis sur le marché portent le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 1856-1 : 2009.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Le procédé KIT ISOLETANCHE est un système d'isolation de traversée de paroi.

Le procédé KIT ISOLETANCHE décrit dans le présent Avis Technique est un équipement qui permet de réaliser des traversées de parois étanches et isolées autour des conduits de fumée métalliques composites rigides des gammes LGI, LDI, DW 25 et DP-FLAMME.

Le procédé KIT ISOLETANCHE se place autour des conduits de fumée d'appareils de chauffage utilisant les combustibles usuels liquides, gazeux ou solides.

Il est composé d'un manchon cylindrique constitué de douelles isolantes et d'une plaque étanche à l'air.

Le procédé KIT ISOLETANCHE permet donc de réaliser l'interface entre le conduit métallique et les traversées de parois, de planchers, de cloisons et de toitures plates ou inclinées.

Grâce aux matériaux utilisés, ce dispositif limite la propagation de la chaleur aux matériaux environnants, transmise par les conduits de fumée, dans la zone de traversée de paroi.

Le procédé KIT ISOLETANCHE peut être utilisé dans les configurations suivantes :

- Traversée d'étage paroi horizontale (maison à étage cf. figure 2)
- Traversée de paroi en rampant (maison à étage cf. figure 3)
- Traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond horizontal) (cf. figure 4)
- Traversée de plancher (maison de plain-pied, en rampant) (cf. figure 5)
- Traversée de paroi verticale (sortie murale cf. figure 6)

Le présent Avis Technique décrit les prescriptions de mise en œuvre, suivant les différentes situations, du procédé KIT ISOLETANCHE et de ses accessoires, associés aux conduits de fumée, en dérogation au NF DTU 24.1.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Procédé KIT ISOLETANCHE

Le procédé KIT ISOLETANCHE est composé de plusieurs éléments en fonction de l'emploi du produit (cf. figures 1 et 4) :

- Douelles isolantes (plafond et traversée de mur)
- Plaques isolantes (rampant)

- Plaque de distance de sécurité étanche à l'air
- Colliers de serrage métalliques (1 pour la tresse et 1 pour la coquille)
- Grilles de ventilation (si coffrage)
- Caisson de finition (optionnel)

2.2.2.1.1. Douelles isolantes (plafond et traversée de mur)

Les douelles isolantes sont incombustibles, à base de silicate de calcium de masse volumique de 240 +/- 10 kg/m³, de conductibilité thermique variant entre 0,06 W/m.K à 200 °C et 0,17 W/m.K à 1 000 °C.

Le nombre de douelles est fonction du diamètre du conduit (jusqu'à 300 mm). En deux, trois ou quatre parties circulaires, d'une épaisseur de 80 mm et d'une hauteur comprise entre 200 et 400 mm, elles viennent se positionner sur la face extérieure du conduit et en appui sur une plaque étanche à l'air.

2.2.2.1.2. Plaques isolantes (rampant)

Les plaques isolantes sont incombustibles, à base de silicate de calcium de masse volumique de 240 +/- 10 kg/m³, de conductibilité thermique variant entre 0,06 W/m.K à 200 °C et 0,17 W/m.K à 1 000 °C.

Le nombre de plaques est fonction de l'épaisseur de l'isolation de la toiture. Chaque plaque a une épaisseur de 75 mm, elles viennent se positionner sur la face extérieure du conduit et en appui sur une plaque étanche à l'air.

Une distance minimale de 80 mm est assurée entre la tangence du trou de passage du conduit et le bord extérieur de la plaque isolante, assurant la distance de sécurité minimale.

2.2.2.1.3. Plaque de distance de sécurité étanche à l'air

La plaque de distance de sécurité étanche à l'air est rigide et d'un seul tenant, incombustible, à base de vermiculite haute densité, de masse volumique comprise entre 400 et 800 kg/m³, de conductibilité thermique variant entre 0,15 W/m.K à 200 °C, et 0,30 W/m.K à 1000 °C.

Son épaisseur est comprise entre 8 et 24 mm. En plafond, elle est découpée de façon circulaire et correspond au diamètre du conduit sur lequel elle doit être montée.

En rampant, elle est découpée de façon elliptique en fonction de la pente et du diamètre du conduit sur lequel elle doit être montée.

Une tresse en fibre de verre bio soluble et revêtue de mastic silicone haute température est collée sur la plaque de distance de sécurité étanche à l'air et découpée à façon, de manière à épouser le contour du conduit et assurer ainsi l'étanchéité à l'air entre le conduit et la découpe de logement du conduit dans la plaque étanche à l'air. Elle mesure environ 60 mm de largeur et 3 mm d'épaisseur.

Un pare-vapeur peut être collé sur la face supérieure de la plaque d'étanchéité à l'aide d'un ruban adhésif classé M1, disponible à la vente, proposé par TUBEST.

En l'absence de pare-vapeur, un joint EPDM est fourni avec le dispositif. Il doit être collé sur la face de la plaque de distance de sécurité étanche à l'air qui est en contact avec la paroi traversée.

2.2.2.1.4. Colliers de serrage métalliques

Un collier métallique équipé d'une grenouillère est serré sur la tresse autour du conduit pour bien maintenir la tresse sur le conduit. La mise en place de ce collier fixe le positionnement du dispositif ajustable en hauteur sur le conduit métallique.

Un collier métallique équipé d'une grenouillère est serré autour des douelles afin de les lier entre elles et de les maintenir sur la face extérieure du conduit. Le collier assure un appui ponctuel de faible surface, sur les douelles en raison de sa faible largeur et ne perturbe pas la stabilité thermique du dispositif en cours d'utilisation.

2.2.2.1.5. Grilles de ventilation

Les grilles de ventilation sont utilisées dans le cas de la réalisation d'un coffrage autour du conduit de fumée. La section de ventilation doit être:

- de 400 cm² en partie basse de coffrage avec 2 grilles de 200 cm² de section libre,
- de 1 200 cm² en partie haute de coffrage au plus près du plafond avec 2 grilles de 600 cm² de section libre à 20 mm maximum du plafond.

2.2.2.1.6. Caisson de finition

Le caisson de finition ventilé est optionnel en fonction des conditions de mise en œuvre du système " KIT ISOLETANCHE ".

Il permet de ventiler la zone sous la plaque étanche à l'air lorsque le coffrage n'est pas mis en place.

2.2.2.2. Conduits associés

Le procédé KIT ISOLETANCHE décrit dans le présent Avis Technique est associé aux conduits DW 25 et DP-FLAMME (gamme double paroi isolée).

Les conduits DW 25 de diamètres 80 à 300 mm font l'objet d'une déclaration de performances n° Dopcpr01.

Les conduits DP-FLAMME de diamètres 80 à 300 mm font l'objet d'une déclaration de performances n° Dopcpr01.

Les conduits DW25 et DP-FLAMME sont titulaires du marquage CE selon la norme NF EN 1856-1 (n°0476-CPR-3729) avec les désignations suivantes :

- DW25 : T600 N1 W V2 L50040 G70

- DP-FLAMME : T600 N1 W Vm L20040 G70

Rappel sur la désignation :

- Classe de température : T600
- Classe de pression : N1
- Classe de résistance à la condensation : W
- Classe de résistance à la corrosion : Vm et V2
- Nature et épaisseur du matériau : L20 = 304 int., L50 = 316L int. et 040 = 0,4 mm
- Classe de résistance au feu de cheminée : G
- Distances aux matériaux combustibles : 70 mm

La résistance thermique Rth des conduits DW25 et DP-FLAMME est de 0,42 m².K/W à 200 °C selon le NF DTU 24.1 pour les éléments de diamètre compris entre 80 et 300 mm.

2.3. Dispositions de mise en œuvre

La mise en œuvre du procédé KIT ISOLETANCHE doit se faire conformément au Dossier Technique. Elle doit être réalisée par une entreprise qualifiée en fumisterie.

L'installateur renseigne et appose la plaque signalétique fournie avec le procédé KIT ISOLETANCHE à proximité du conduit de fumée conformément au NF DTU 24.1.

2.3.1. Dispositions générales

La mise en œuvre des conduits doit se faire conformément aux prescriptions du NF DTU 24.1, à l'exception des traversées de paroi qui sont détaillées aux paragraphes suivants, et sur les figures 7a et 7b pour la mise en œuvre des composants du procédé KIT ISOLETANCHE autour des conduits des gammes DW 25 et DP-FLAMME.

La conception de la plaque de distance de sécurité étanche à l'air définit son sens de montage ainsi que la face qui vient en contact avec la paroi traversée.

Un pare vapeur peut être collé directement sur la face supérieure de la plaque d'étanchéité à l'aide d'un ruban adhésif classé M1.

L'isolation sous toiture peut ensuite être placée sur le pare-vapeur selon les règles de pose entre chevrons et venir en contact direct avec les douelles ou les plaques isolantes. Cette continuité de l'isolation entre les chevrons et la paroi extérieure des douelles ou des plaques isolantes permet d'éviter les ponts thermiques de manière efficace.

Le dispositif ainsi posé assure le respect de la distance de sécurité aux matériaux combustibles de l'ouvrage de 80 mm entre l'isolation ou tout autre matériau combustible environnant comme les chevrons et la paroi extérieure du conduit.

Hormis la découpe dans le plafond qui doit être effectuée avec des outils adéquats, le procédé KIT ISOLETANCHE ne nécessite pas de montage d'éléments supplémentaires.

2.3.2. Traversée de paroi horizontale (cf. figure 2) et traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond horizontal cf. figure 4)

Le dispositif doit être installé selon les recommandations détaillées dans la notice de pose fournie avec le matériel.

Etape 0 : Réaliser les traversées de plancher en respectant la distance aux matériaux combustibles de 80 mm.

Etape 1 : Placer la plaque de distance de sécurité étanche à l'air autour du conduit. La plaque de distance de sécurité étanche à l'air doit être positionnée sur le plafond (attention au positionnement de la bande tissée ; le sens de montage est précisé). Le joint d'étanchéité de la plaque doit se trouver entre la plaque et le plafond et positionné à environ 2 cm du bord de la plaque.

Etape 2 : Poser les douelles sur la plaque étanche à l'air. Lorsque toutes les douelles sont posées, positionner le collier de serrage à environ 12 cm de la plaque de distance de sécurité étanche à l'air.

Etape 3 : Mettre le collier de serrage sur la bande tissée.

Pare-vapeur : Le raccordement du pare-vapeur peut être réalisé directement sur la plaque de distance de sécurité étanche à l'air par l'intermédiaire d'un adhésif classé M1. Positionner le pare-vapeur avec un recouvrement de 1 à 2 cm sur la plaque étanche à l'air.

Ventilation : La zone sous la plaque de distance de sécurité étanche à l'air doit obligatoirement être ventilée :

- dans le cas de l'utilisation d'un caisson de finition, utiliser un caisson de finition ventilé type TUBEST (en acier prélaqué cf. figure 1),
- dans le cas de la réalisation d'un coffrage (cf. figure 2), la section de ventilation doit être de :
 - 400 cm² avec deux grilles de 200 cm² de section libre chacune positionnées en partie basse du coffrage, à 50 mm maximum du sol.
 - 1200 cm² avec deux grilles de 600 cm² de section libre chacune positionnées en partie haute du coffrage au plus près du plafond, à 20 mm maximum du plafond.
 - Dans le cas de la réalisation d'un coffrage à deux faces, les grilles hautes et basses sont positionnées sur les faces reliées par une arête.
 - Dans le cas de la réalisation d'un coffrage à trois faces, les grilles hautes et basses doivent également être positionnées sur deux faces reliées par une arête.
 - Dans le cas où la dimension du coffrage ne permet pas de positionner les grilles de ventilation horizontalement, il est possible de les positionner avec le côté qui a la plus grande dimension dans le sens de la hauteur du coffrage.

2.3.3. Traversée de paroi en rampant (maison à étage) (cf. figure 3) et traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond rampant cf. figure 5)

Le dispositif doit être installé selon les recommandations détaillées dans la notice de pose fournie avec le matériel.

Etape 1 : Positionner les équerres d'appui de la première plaque de distance de sécurité. La position des équerres est fonction de l'épaisseur de l'isolation du rampant.

Etape 2 : Mettre en place les feuillards sur la fermette.

Etape 3 : Positionner la première plaque de distance de sécurité autour du conduit et la fixer avec le feuillard.

Etape 4 : Placer ensuite la seconde plaque de distance de sécurité autour du conduit et la fixer à la première plaque avec 4 vis de 6 x 100 mm

Etape 5 : Présenter pour finir la plaque de distance de sécurité étanche à l'air autour du conduit et la fixer à la deuxième plaque d'isolant avec 4 vis de 5 x 50 mm

Etape 6 : Mettre en place le collier d'étanchéité

Ventilation : La zone sous la plaque de distance de sécurité étanche à l'air doit obligatoirement être ventilée :

- dans le cas de la réalisation d'un coffrage, la section de ventilation doit être de :
 - 400 cm² avec deux grilles de 200 cm² de section libre chacune positionnées en partie basse du coffrage, à 50 mm maximum du sol.
 - 1 200 cm² avec deux grilles de 600 cm² de section libre chacune positionnées en partie haute du coffrage au plus près du plafond, à 20 mm maximum du plafond.
 - Dans le cas de la réalisation d'un coffrage à deux faces, les grilles hautes et basses sont positionnées sur les faces reliées par une arête.
 - Dans le cas de la réalisation d'un coffrage à trois faces, les grilles hautes et basses doivent également être positionnées sur deux faces reliées par une arête.

2.3.4. Traversée de paroi verticale (sortie murale) (cf. figure 6)

Le dispositif doit être installé selon les recommandations détaillées dans la notice de pose fournie avec le matériel. Respecter la distance aux matériaux combustibles de 80 mm.

Etape 1 : Percer le mur avec une caroteuse d'un diamètre légèrement supérieur à celui du conduit plus l'épaisseur du procédé KIT ISOLETANCHE. Découper l'isolant de la traversée de paroi verticale :

- cas où l'isolant est de la laine de verre : tailler le panneau en croix à l'endroit où le procédé KIT ISOLETANCHE sera installé, l'isolant retombera ainsi que sur le procédé KIT ISOLETANCHE.
- cas où l'isolant de la paroi verticale est un isolant dur (ex. panneau PE) : réaliser la découpe à la scie.

Etape 2 : Placer les douelles autour du conduit de raccordement à la traversée de paroi verticale. Positionner et serrer le collier de serrage sur les douelles. Cette opération se fait sur le conduit seul hors du perçage.

Etape 3 : Positionner le conduit équipé des douelles dans la réservation dans la paroi verticale.

Etape 4 : Boucher les éventuels interstices situés dans le mur et le placo avec du mastic colle. Pour boucher les vides dans l'isolant, s'il s'agit d'un isolant rigide (de la paroi verticale), utiliser une mousse PU, en isolation traditionnelle laine de roche / laine de verre, utiliser le même isolant.

Etape 5 : Placer la plaque de distance de sécurité étanche à l'air autour du conduit. La plaque de distance de sécurité étanche à l'air doit être positionnée sur le mur (attention au positionnement de la bande tissée). Le joint d'étanchéité de la plaque doit se trouver entre la plaque et le mur et positionné à environ 2 cm du bord de la plaque.

Etape 6 : Mettre le collier de serrage sur la bande tissée.

2.3.5. Plaque signalétique

Les ouvrages réalisés doivent être repérés par une plaque signalétique fournie avec le procédé KIT ISOLETANCHE (cf. figure 8). L'installateur doit renseigner et apposer la plaque signalétique à proximité du conduit de fumée.

2.4. Maintien en service du procédé

L'entretien et le ramonage des conduits de fumée devront s'effectuer selon la réglementation en vigueur.

Le procédé KIT ISOLETANCHE ne nécessite pas d'entretien particulier.

2.5. Traitement en fin de vie

Pas d'information apportée.

2.6. Assistance technique

TUBEST assure la formation ou l'assistance au démarrage sur chantier, auprès des installateurs qui en font la demande.

Cette assistance ne peut être assimilée ni à de la conception d'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle de la mise en œuvre.

2.7. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.7.1. Matières premières

Les matières premières sont livrées avec un certificat de conformité du fournisseur en rapport avec les exigences des données d'achat.

2.7.2. Fabrication

Le procédé KIT ISOLETANCHE est fabriqué par TUBEST s.a.s.

Le suivi de fabrication du procédé KIT ISOLETANCHE est réalisé conformément au système Qualité Sécurité Environnement (QSE) mis en place dans l'entreprise.

Une procédure de travail est établie pour chaque poste de travail détaillant les méthodes à appliquer.

Les conduits double paroi isolée des gammes DW25 et DP-FLAMME sont fabriqués par la société Tubest.

2.7.3. Contrôles

Le contrôle d'entrée des matières effectué par prélèvement consiste en une inspection visuelle, une vérification dimensionnelle et un contrôle de tenue mécanique.

Un contrôle par prélèvement dans le stock de produits finis est effectué de façon hebdomadaire.

Les résultats d'inspection et les valeurs mesurées sont consignés dans un fichier de suivi.

Un numéro de traçabilité est affecté à chaque produit fabriqué. Ce numéro d'index est tamponné sur les cartons d'emballage.

2.8. Mention des justificatifs

2.8.1. Résultats Expérimentaux

Le procédé KIT ISOLETANCHE monté sur un conduit double paroi isolé DW25 fait l'objet d'essais de performances thermiques et de chocs thermiques réalisés par le CSTB selon les normes NF EN 1859 : 2009 et NF EN 1856-1 (rapport n° CAPE AT 13-129 du 8 juillet 2013).

2.8.2. Références chantiers

Depuis 2015, TUBEST s.a.s. a réalisé environ 5 000 installations du procédé KIT ISOLETANCHE.

2.9. Annexe du Dossier Technique – Tableaux et schémas de mise en œuvre

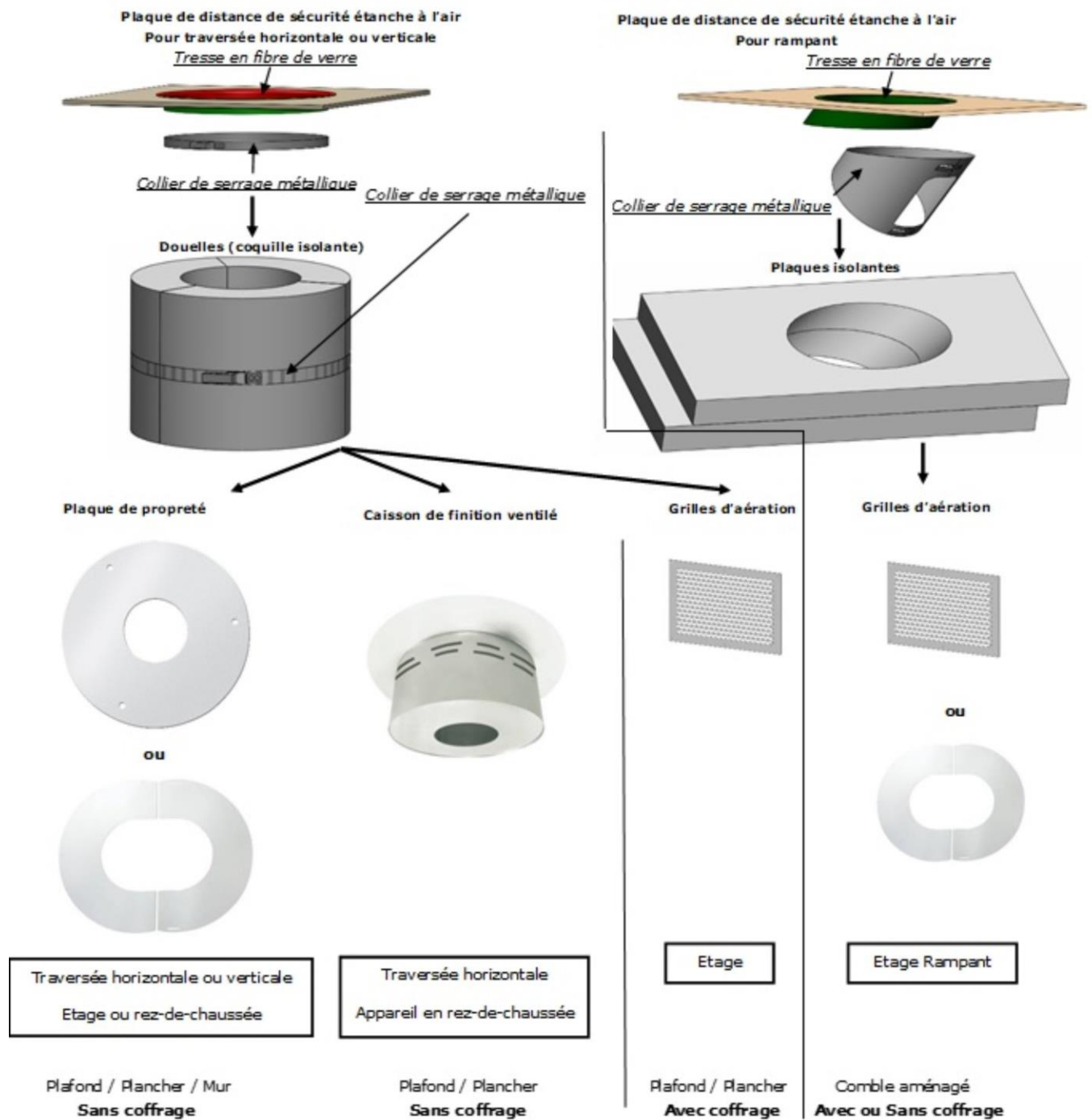


Figure 1 – Composants du procédé KIT ISOLETANCHE en fonction de la configuration d'installation

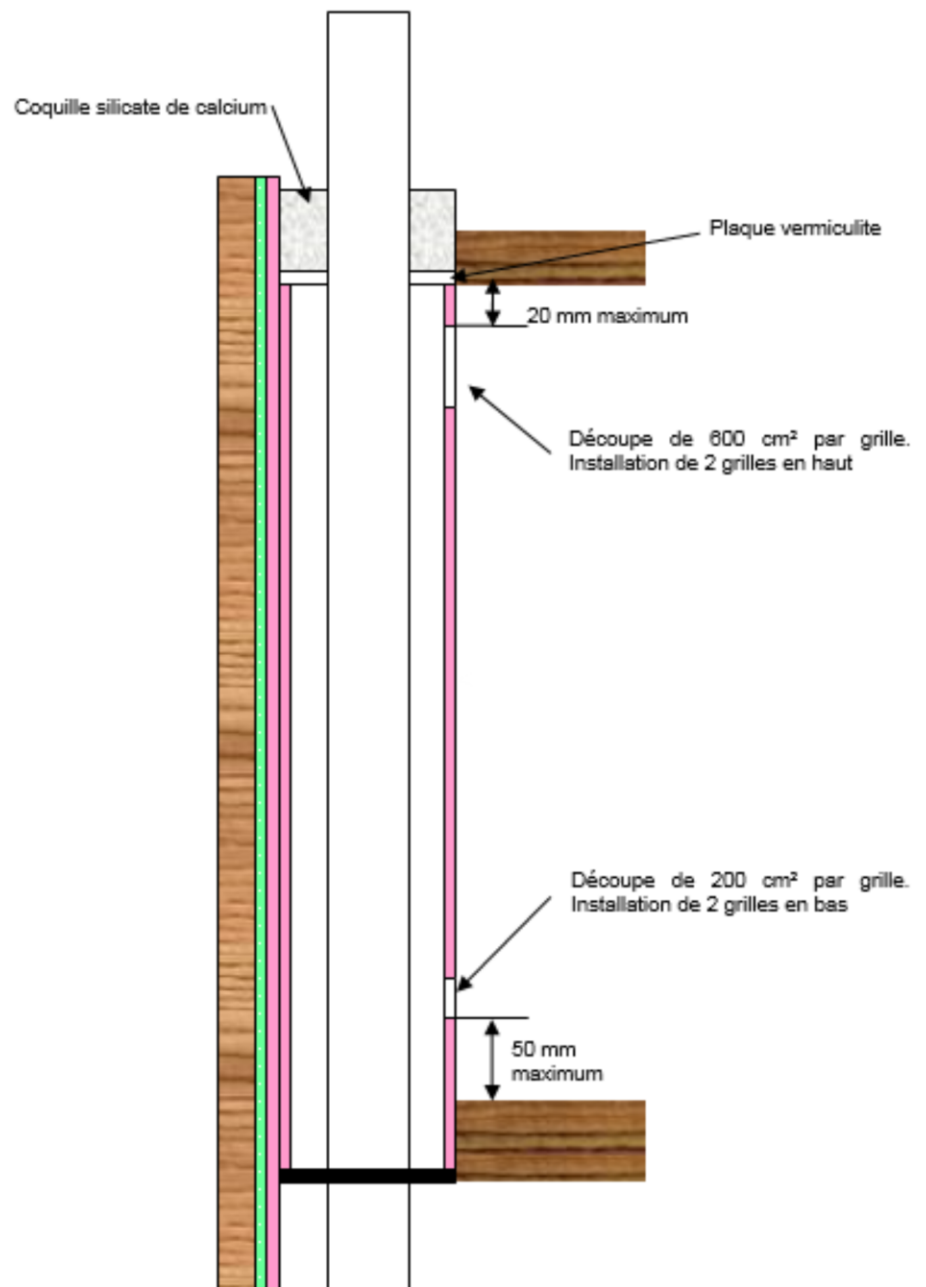


Figure 2 – Schéma de mise en œuvre en traversée de paroi horizontale (étage sous coffrage ventilé)

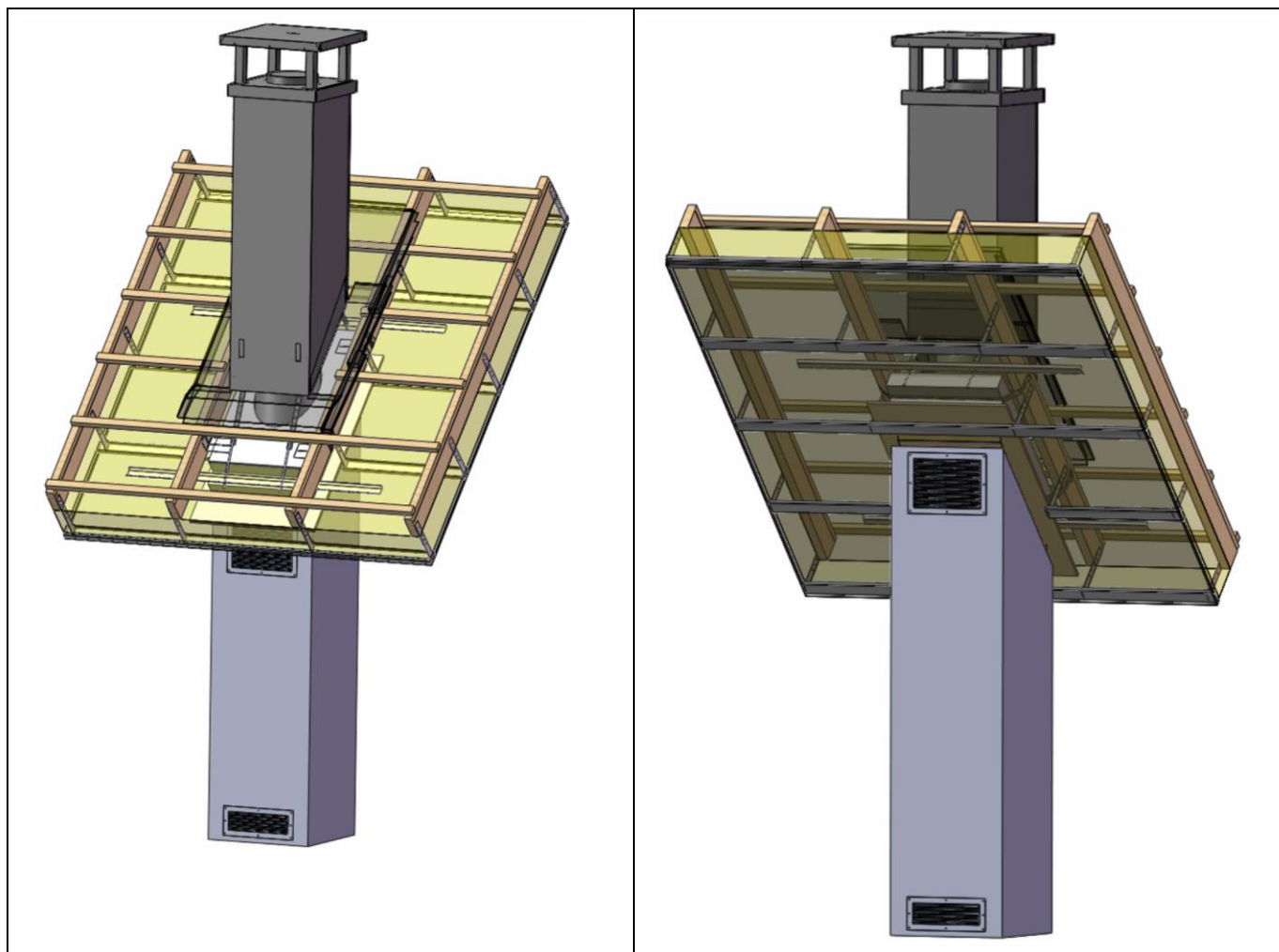


Figure 3 – Schéma de mise en œuvre en traversée de paroi en rampant (maison à étages)

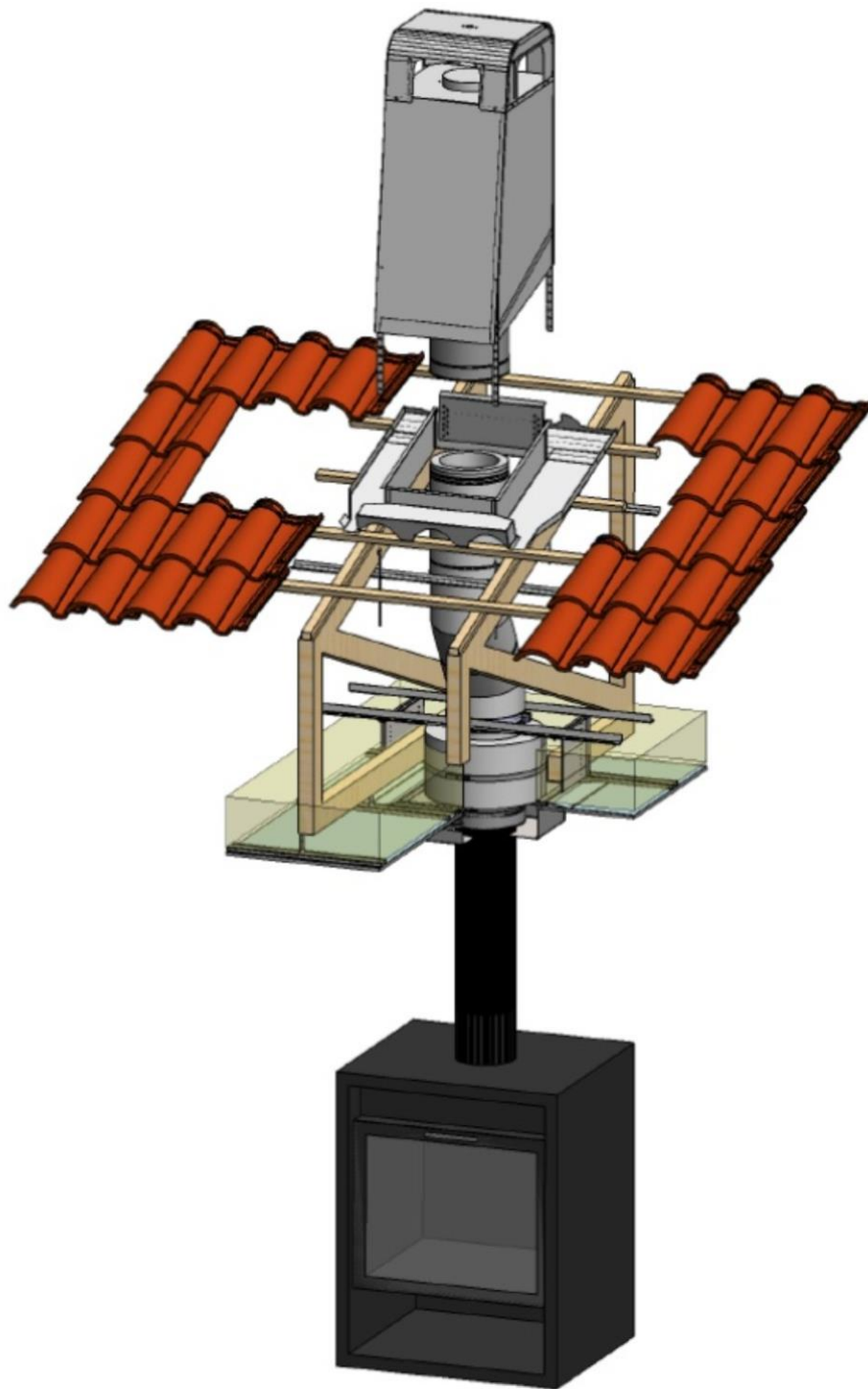


Figure 4 – Schéma de mise en œuvre en traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond horizontal)

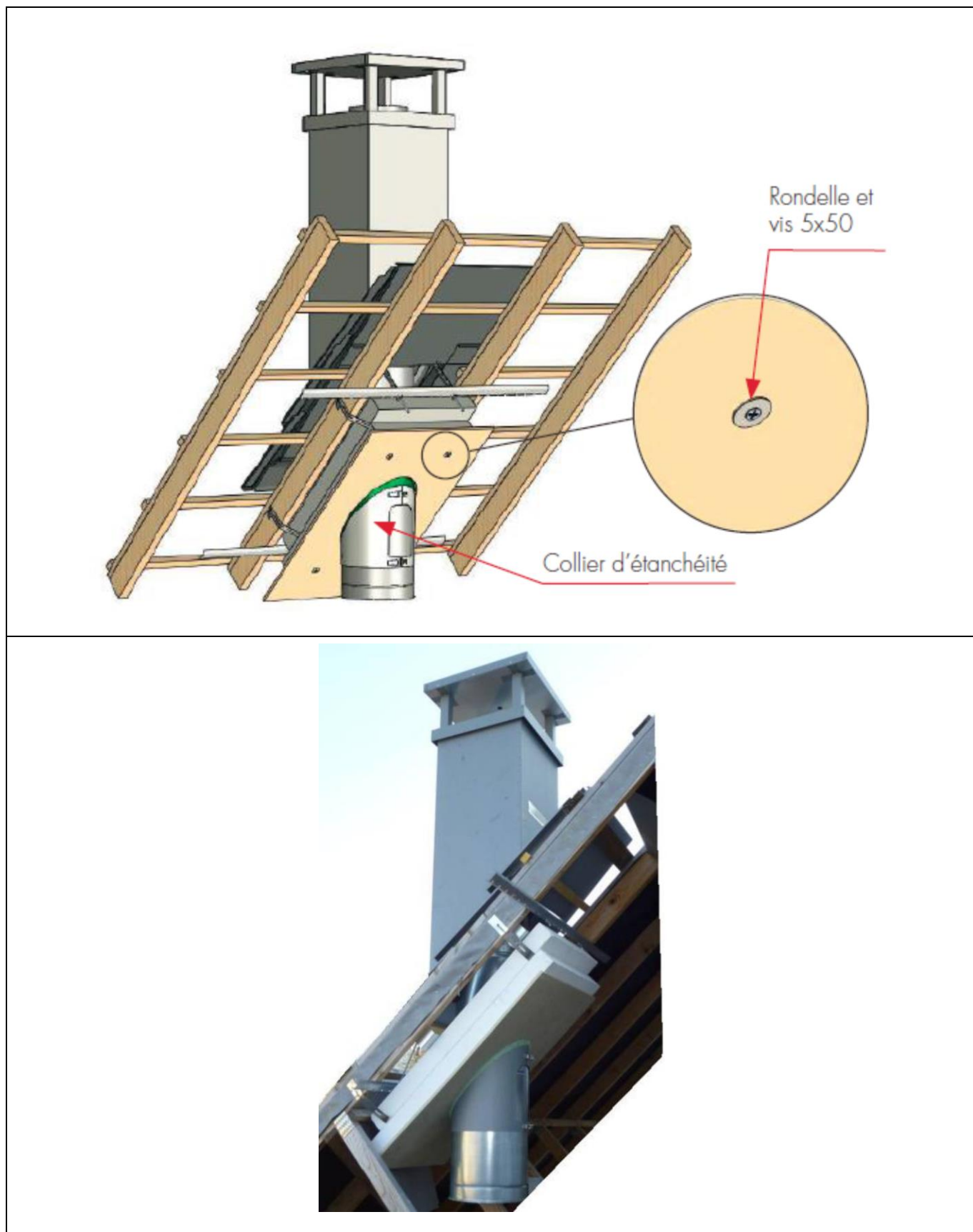


Figure 5 – Schéma de mise en œuvre en traversée de plancher (maison de plain-pied, plafond rampant)

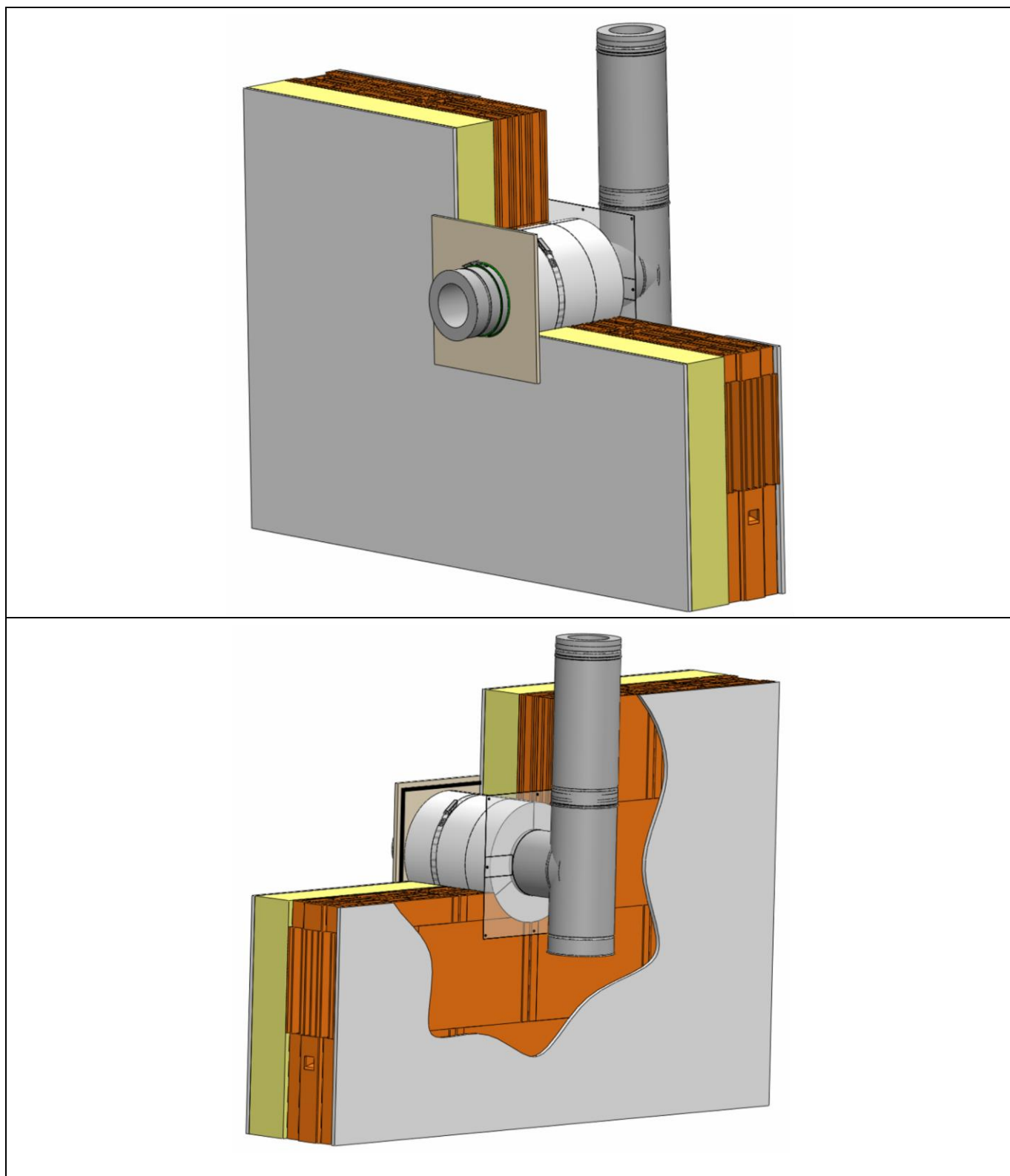


Figure 6 – Schéma de mise en œuvre en traversée de paroi verticale (sortie murale)

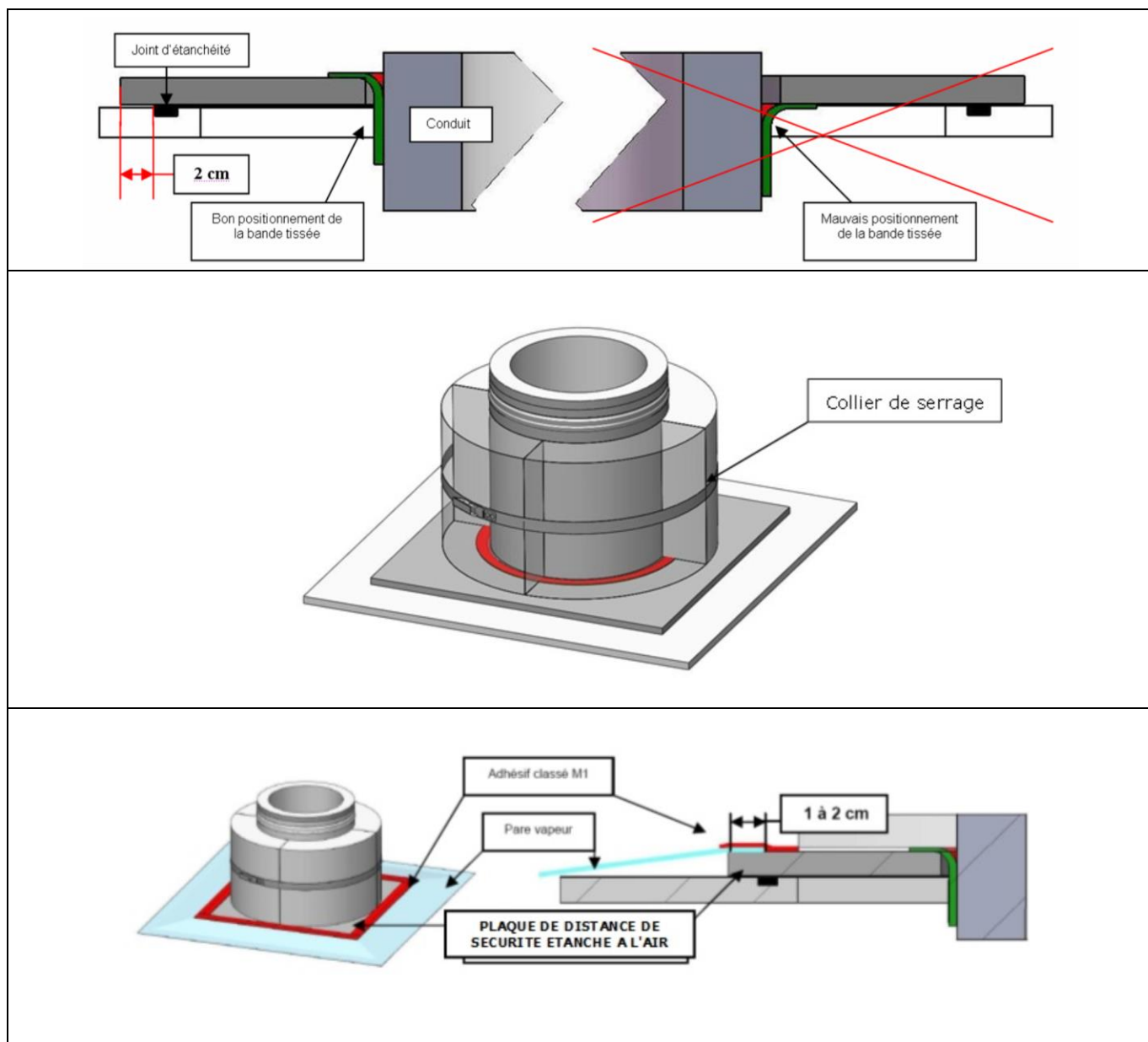


Figure 7a – Mise en œuvre des composants du procédé KIT ISOLETANCHE autour du conduit métallique

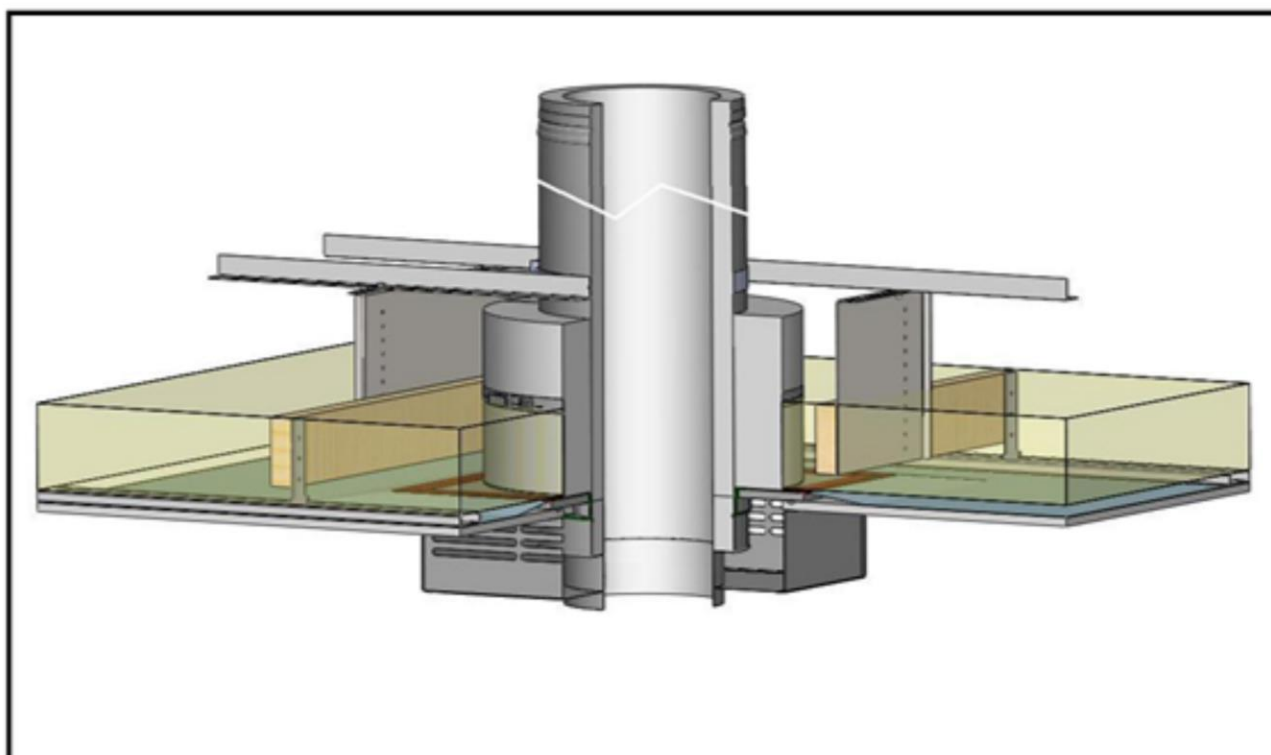
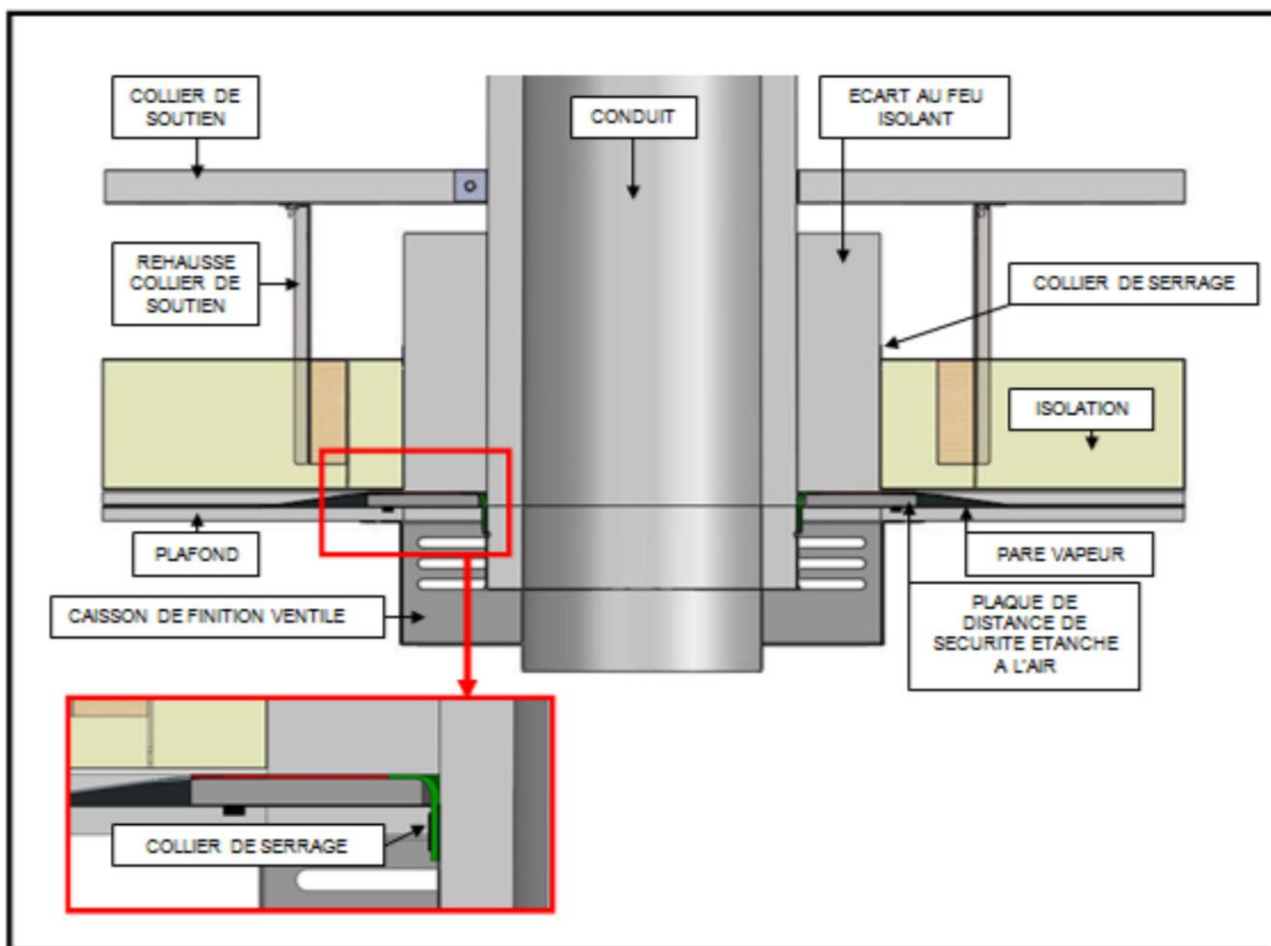


Figure 7b – Mise en œuvre des composants du procédé KIT ISOLETANCHE autour du conduit métallique



ZID de l'Omois EPAUX BEZU
02400 Château-Thierry FRANCE
Tél. +33 (0)3 23 69 61 80
Fax +33 (0)3 23 69 61 89
www.tubest.com

KIT ISOLETANCHE



A REMPLIR PAR L'INSTALLATEUR

Désignation de l'ouvrage selon la norme NF EN 1443 :

	Classe de température	Classe de pression	Résistance aux condensats	Résistance à la corrosion	Résistance au feu de cheminée	Distance de sécurité	
<input type="checkbox"/> CONDUIT DOUBLE PAROI DW25 :	T450	N1	W	3	G	80	→
<input type="checkbox"/> CONDUIT DOUBLE PAROI DP-FLAMME :	T450	N1	W	3	G	80	→

Installateur :

Date de pose :

Adresse :

Diamètre :

Distance aux matériaux combustibles :



Longueur du conduit :

Entretien selon réglementation en vigueur. Cette étiquette ne doit être ni recouverte, ni dégradé. **NE PAS ENLEVER CETTE ETIQUETTE.**

Figure 8 – Plaque signalétique